



منظمة الإغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-deuxième session

Rome, 16 – 19 juin 2009

PLAN À MOYEN TERME ET PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2012-13: PRIORITÉS ET RÉSULTATS

Table des matières

	Pages
I. Introduction	1
II. Approche retenue pour fixer les priorités 2012-13	2
III. Objectif stratégique A - Intensification durable de la production agricole	3
IV. Objectif stratégique B - Accroissement de la production animale durable	5
V. Objectif stratégique D - Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	6
VI. Objectif stratégique F - Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques, et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	8
VII. Objectif stratégique G - Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	10
VIII. Objectif stratégique H - Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	12

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

IX. Objectif stratégique I - Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	14
X. Objectif stratégique K - Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	16
XI. Objectif stratégique L - Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	17
Annexe A: La nouvelle approche fondée sur les résultats de la FAO	19
Annexe B: Répartition des ressources par objectif stratégique/fonctionnel 2010-11	21

I. Introduction

1. À sa trente-sixième session, en novembre 2009, la Conférence de la FAO a approuvé le Cadre stratégique 2010-19, le Plan à moyen terme 2010-13 et le Programme de travail et budget 2010-11 (PMT-PTB), ainsi que le nouveau cadre axé sur les résultats et la hiérarchie des résultats correspondante qui remplacent l'ancienne structure du programme¹. Les principaux éléments du nouveau cadre axé sur les résultats sont résumés à l'Annexe A.

2. La Conférence a aussi approuvé la proposition d'amendement des Textes fondamentaux qui définissent la responsabilité des Comités techniques: *“Dans l'exécution de ses fonctions, le Conseil est assisté ... d'un Comité des produits, d'un Comité des pêches, d'un Comité des forêts, d'un Comité de l'agriculture et d'un Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui rendent compte au Conseil sur les questions relatives au programme et au budget et à la Conférence sur les questions de politiques et de réglementation”*². Le Comité de l'agriculture doit donc faire rapport au Conseil sur les questions liées au programme et au budget, y compris les priorités retenues pour l'exercice biennal suivant.

3. À sa centième session, en octobre 2008, le Comité du Programme a recommandé que les Comités techniques formulent des avis sur l'établissement des priorités à la lumière des premières versions des cadres de résultats, en suivant le format adopté dans le Plan d'action immédiate, pour les Objectifs stratégiques de leur compétence. À sa cent trente-cinquième session, le Conseil a entériné cette approche, et des cadres de résultats préliminaires correspondant aux Objectifs stratégiques A, B, D et F (sans indication de ressources) ont été soumis au Comité de l'agriculture à sa vingt et unième session, en 2009³. Le Comité du programme avait aussi demandé que *“la direction de la FAO fournisse des analyses similaires des résultats et priorités de l'Organisation à tous les Comités, pour avis sur les Objectifs stratégiques transversaux ...”*, et ces informations ont été communiquées au Comité de l'agriculture à sa vingt et unième session, dans un document d'information associé⁴.

4. A sa cent unième session, en mai 2009, le Comité du programme a pris acte des difficultés rencontrées par les Comités techniques pour formuler des avis sur les priorités, difficultés dues en partie à la nouveauté de l'approche axée sur les résultats et à des contraintes de calendrier. Les avis formulés par les Comités techniques concernaient surtout des activités et ressources additionnelles, sans indication de domaines moins prioritaires, mais comportaient néanmoins des orientations utiles pour continuer d'affiner les cadres de résultats. Le Comité du programme a recommandé que les documents préparés pour les sessions futures des Comités techniques facilitent une plus grande participation à l'établissement des priorités, et que les indications qui leur sont fournies soient plus précises à l'avenir.

5. A sa cent troisième session, en avril 2010, le Comité du programme est revenu sur la question à la lumière des contributions fournies en 2009 par le Comité de l'agriculture, sur les priorités. Il a reconnu le caractère provisoire de la définition des priorités durant la préparation du Programme de travail et budget 2012-13, alors que les rapports d'exécution relatifs aux nouveaux cadres de résultats n'étaient pas encore disponibles. Le Comité a demandé au Secrétariat de préparer la documentation d'appui sur les priorités l'intention des Comités techniques, en partant des cadres de résultats approuvés dans le PMT/PTB et en tenant compte des questions nouvelles,

¹ C 2009/3 Cadre stratégique, et C 2009/15 Plan à moyen terme et Programme de travail et budget

² CR 5/2009 paragraphe 6 du dispositif

³ COAG/2009/6 Éléments du Cadre stratégique et du Plan à moyen terme (PMT) 2010-13 intéressant le Comité de l'agriculture

⁴ COAG/2009/Inf.14 Autres objectifs stratégiques intéressant le Comité de l'agriculture

des enseignements tirés de la planification opérationnelle initiale, des grandes évaluations et de toute proposition éventuelle de recentrage des priorités, pour chacun des Objectifs stratégiques pertinents⁵.

II. Approche retenue pour fixer les priorités 2012-13

Processus

6. À la lumière des orientations fournies par le Comité du programme, les chefs des Équipes chargées de la stratégie ont proposé, pour l'exercice biennal 2012-13, les modifications et/ou recentrages décrits dans le présent document, à l'intérieur des cadres de résultats approuvés pour chaque objectif stratégique dans le Plan à moyen terme et le Programme de travail, en s'appuyant sur les trois facteurs ci-après:

- a) les questions nouvelles liées à l'environnement extérieur, à partir d'analyses actualisées des "problèmes et défis" et des "hypothèses et risques" des cadres de résultats;
- b) les enseignements tirés de la planification opérationnelle en interne (des activités) réalisée au premier trimestre 2010, examens par les pairs inclus, de nature à justifier des ajustements;
- c) les conclusions d'évaluations récentes pertinentes au niveau de l'Organisation.

Portée des Objectifs stratégiques

7. Les sections III à XI du présent document présentent, pour chacun des Objectifs stratégiques à l'exception de l'Objectif stratégique C (pêches et aquaculture) et de l'Objectif stratégique E (arbres et forêts) la répartition des ressources (Crédits budgétaires nets et ressources extrabudgétaires) par résultat organisationnel, les questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations, et les domaines prioritaires proposés pour 2012-13.

8. Les Objectifs stratégiques A (production agricole), B (élevage), D (qualité et sécurité sanitaire des aliments) et F (ressources naturelles) sont directement du ressort du Comité de l'agriculture. Certains aspects des Objectifs stratégiques G (marchés et développement rural), H (sécurité alimentaire et nutrition), I (situations d'urgence et relèvement), K (parité hommes-femmes) et L (investissements) intéressent aussi le Comité de l'agriculture.

9. Les fonctions essentielles ne sont pas explicitement prises en compte dans le présent document, dans la mesure où elles recouvrent les moyens d'action permettant de réaliser les objectifs stratégiques et devraient par conséquent être intégrées dans l'analyse et l'évaluation des domaines prioritaires pour chaque objectif.

10. Dans le but de faciliter l'examen des domaines prioritaires correspondant à chacun des Objectifs stratégiques, l'Annexe B présente un tableau consolidé des allocations de ressources par résultat organisationnel en 2010-11, en dollars USD et en pourcentage, pour l'ensemble de l'Organisation.

Orientations attendues du Comité de l'agriculture

11. Pour faciliter l'évaluation des priorités dans le Programme de travail et budget 2012-13 par le Comité du programme et le Conseil, le Comité de l'agriculture pourra souhaiter, lors de l'examen des domaines prioritaires proposés pour chacun des Objectifs stratégiques, aborder les questions ci-après:

⁵ CL 139/4 paragraphe 10

- a) Les questions nouvelles et les résultats des évaluations sont-ils pleinement pris en compte? Faut-il tenir compte d'autres questions émergentes?
- b) Les éléments ci-dessus, ainsi que les enseignements tirés de la planification en interne des activités, ont-ils été pleinement pris en compte dans les domaines prioritaires proposés pour l'exercice biennal 2012-13? Quels ajustements sont à prévoir pour 2012-13?
- c) Certains domaines pourraient-ils faire l'objet d'une moindre attention de la part de la FAO en 2012-13? ou être mieux traités à travers des partenariats?

12. Le Comité pourra aussi souhaiter émettre des avis sur le processus même d'établissement des priorités, sous l'angle du mandat d'un comité technique.

III. Objectif stratégique A - Intensification durable de la production agricole

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (en millions d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Contributions extra-budgétaires	Total
A01 - Politiques et stratégies d'intensification durable et de diversification de la production agricole à l'échelle nationale et régionale	19,4	41,9	61,3
A02 - Réduction durable des risques liés aux infestations de ravageurs et maladies transfrontières à l'échelle nationale, régionale et mondiale	13,9	11,7	25,6
A03 - Réduction durable des risques liés aux pesticides à l'échelle nationale, régionale et mondiale	7,2	9,4	16,6
A04 - Politiques efficaces et capacités renforcées pour une meilleure gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), y compris les systèmes semenciers, à l'échelle nationale et régionale	9,8	129,1	138,9
A - Intensification durable de la production agricole	50,4	192,1	242,5

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficacité non identifiés encore et des réductions de coûts ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

13. L'intensification de la production agricole a été au cœur des débats à la FAO comme à l'extérieur ces dernières années. Le Comité de l'agriculture, à sa vingt et unième session, a insisté sur la nécessité d'adopter une approche écosystémique de la gestion de l'agriculture pour une agriculture durable. Par ailleurs, la Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire (Rome, novembre 2009) a souligné l'importance de promouvoir: "... de nouveaux investissements propres à susciter une augmentation de la production et de la productivité agricoles durables", et d'appliquer des "... pratiques durables ... une meilleure utilisation des ressources, la protection de l'environnement, la conservation des ressources naturelles et un recours accru aux services écosystémiques". La Déclaration inclut également un engagement à protéger la santé et la productivité de tous les écosystèmes, ainsi qu'une meilleure gestion de la diversité biologique associée à l'alimentation et à l'agriculture. Les quatre Résultats organisationnels définis sous l'Objectif stratégique A déterminent le cadre d'ensemble destiné à aider les pays à augmenter durablement la productivité agricole.

14. L'intensification durable de la production agricole telle que définie par l'Objectif stratégique A est un thème dont le Comité de l'agriculture sera de nouveau appelé à débattre à sa

vingt-deuxième session. Le document COAG/2010/3 - Intensification durable de la production agricole grâce à une approche écosystémique et à un environnement porteur: obtenir des gains d'efficacité par le biais des services écosystémiques et de la gestion des écosystèmes - analyse les moyens d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources à travers la gestion des processus biologiques et conclut sur une série d'objectifs, de résultats et de produits qui doivent permettre à la FAO d'aider ses États Membres à mettre en oeuvre des programmes d'intensification durable de la production agricole comme le prévoit l'Objectif stratégique A, tout en sollicitant les avis du Comité sur l'élaboration d'une stratégie à long terme.

15. Au premier trimestre 2010, aucune raison impérieuse ne justifiait de réviser l'Objectif stratégique A tel qu'il figure dans le Plan à moyen terme 2010-13. Cependant, au cours de la phase de planification des activités, certains ajustements ont été jugés nécessaires par rapport aux "Résultats unitaires". Dans l'ensemble, les problèmes et défis ainsi que les hypothèses et risques identifiés dans le Plan à moyen terme devraient rester valides au cours du prochain exercice biennal.

16. L'évaluation des Capacités opérationnelles de la FAO dans les situations d'urgence ainsi que de son rôle et de ses activités dans le domaine de l'eau a débouché sur des recommandations concernant l'Objectif stratégique A. La nouvelle stratégie opérationnelle mise en oeuvre par la Division des opérations d'urgence et de réhabilitation (TCE) reconnaît la nécessité de renforcer la collaboration entre les unités techniques et le personnel opérationnel de TCE et de consolider les apports techniques des divisions techniques comme du personnel de terrain de TCE. Ces questions, et plus particulièrement celles liées à la production végétale et à la protection phytosanitaire, se reflètent dans des résultats unitaires spécifiques sous l'Objectif stratégique I. L'évaluation des activités de la FAO dans le domaine de l'eau a conclu à la nécessité d'élaborer une stratégie globale à l'échelle de l'Organisation, pleinement en accord avec l'Objectif stratégique A.

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

17. L'Objectif stratégique A continuera de mettre l'accent sur l'élaboration et le renforcement d'un cadre destiné à permettre aux pays d'intensifier durablement leur production agricole en travaillant avec les gouvernements, les institutions internationales, les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, le secteur privé, les organisations agricoles et autres parties prenantes de la société civile en vue d'appuyer et de consolider les initiatives du type politiques, législation, soutien institutionnel, développement économique et accès aux connaissances les plus avancées.

18. Les domaines prioritaires identifiés dans le Plan à moyen terme sont pratiquement inchangés et incluent la fourniture d'une aide technique et dans le domaine des politiques, en vue de promouvoir l'intensification et la diversification durables de la production agricole (A01); de réduire les risques liés aux ravageurs transfrontières (A02); de réduire les risques liés aux pesticides (A03); d'améliorer la gestion des ressources phylogénétiques y compris les systèmes semenciers (A04) et de s'appuyer à cet effet sur l'éventail des instruments, traités, conventions et codes de portée mondiale (ex. CIPV, Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Convention de Rotterdam, Code de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et EMPRES).

IV. Objectif stratégique B - Croissance de la production animale durable

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (en millions d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Contributions extra-budgétaires	Total
B01 - Le secteur de l'élevage contribue effectivement et efficacement à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et au développement économique	11,0	21,3	32,3
B02 - Réduction des risques de maladies animales et des risques connexes pour la santé humaine	12,5	126,9	139,4
B03 - Meilleure gestion des ressources naturelles, y compris des ressources zoogénétiques, dans la production animale	6,6	6,7	13,3
B04 - Les politiques et les pratiques recommandées pour le secteur de l'élevage reposent sur des informations à jour et fiables	2,5	-	2,5
B - Croissance de la production animale durable	32,6	155,0	187,6

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficacité non identifiés encore et des réductions de coûts ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

19. Le secteur de l'élevage a connu une mutation sans précédent en l'espace de quelques décennies à peine. L'explosion de la demande de produits d'origine animale dans les économies qui enregistrent la plus forte croissance s'est traduite par de fortes augmentations de la production, encouragées par des avancées technologiques majeures. La demande a été satisfaite principalement par la production animale commerciale et les filières alimentaires associées. Dans le même temps, des millions de ruraux continuent de pratiquer un élevage traditionnel, destiné à protéger leurs moyens d'existence et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. La mutation du secteur s'est opérée dans un vide institutionnel. La rapidité du changement a souvent pris de court les gouvernements et les sociétés qui n'ont pas eu le temps de mettre en place le cadre politique et réglementaire nécessaire pour assurer un équilibre approprié entre la fourniture de biens privés et de biens publics.

20. Comme le montrent les publications *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2009: Le point sur l'élevage* et *Livestock in a Changing Landscape*, les problèmes que rencontre le secteur ne peuvent être résolus par une série de mesures unique ou par des acteurs individuels. Ils requièrent des efforts concertés, impliquant un large éventail de parties prenantes. Les efforts exigés doivent aussi être réalistes et équitables, en intégrant la dimension sociale et économique du problème. La participation constructive de tous les intéressés et une approche focalisée devraient permettre au secteur de l'élevage de répondre aux attentes multiples et souvent contradictoires de la société. Le document de travail COAG 2009/2010/5 - Orientations relatives au secteur de l'élevage - problèmes et options vise à faciliter les décisions du Comité de l'agriculture quant aux moyens d'assurer l'équilibre entre ces différents objectifs.

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

21. Le cadre de résultats de l'Objectif stratégique B met l'accent sur les trois biens publics associés au secteur de l'élevage, à savoir: sécurité alimentaire/dimension socio-

économique/réduction de la pauvreté (B01); santé animale et santé publique (B02); et gestion durable des ressources naturelles et atténuation des changements climatiques (B03).

22. Les Résultats organisationnels B01-B03 s'appuient sur les informations pertinentes et l'analyse des politiques/cadres institutionnels et des orientations du secteur (B04). L'Objectif stratégique B, fondé sur ce cadre de résultats, mettra l'accent sur l'élaboration et le soutien d'un programme d'action pour le secteur de l'élevage, en concertation avec les gouvernements, les institutions internationales, les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, le secteur privé, les organisations d'agriculteurs et autres parties prenantes de la société civile. Ce programme d'action devra inclure les mesures nécessaires au développement de ce secteur en fonction des caractéristiques suivantes: gouvernance améliorée; approche systémique des problèmes et questions identifiées; processus de développement plus inclusif; niveaux d'investissement proportionnels à l'importance du secteur et des défis qu'il doit relever; et renforcement de la coopération internationale et de l'investissement dans la recherche et le développement. Le Comité de l'agriculture continuera de recevoir des analyses à jour sur les développements rapides des questions touchant au secteur de l'élevage, dans le but de définir des orientations pour la préparation d'instruments améliorés de développement et de gouvernance (B04).

V. Objectif stratégique D - Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (en millions d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Contributions extra-budgétaires	Total
D01 - Normes nouvelles et révisées convenues à l'échelle internationale et recommandations pour une sécurité sanitaire et une qualité des aliments qui servent de référence pour l'harmonisation internationale	13,5	5,4	18,9
D02 - Cadres institutionnels, politiques et juridiques pour la gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments qui soutiennent une approche basée sur l'ensemble de la filière alimentaire	3,5	1,2	4,7
D03 - Les autorités nationales/régionales conçoivent et mettent en oeuvre de façon efficace des programmes de sécurité sanitaire et de gestion et contrôle de la qualité de aliments conformément aux normes internationales	4,4	11,4	15,8
D04 - Les pays établissent des programmes efficaces pour promouvoir un meilleur respect par les producteurs et les entreprises alimentaires des recommandations internationales sur les bonnes pratiques en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments à tous les stades de la filière alimentaire et la conformité aux exigences du marché	3,9	0,1	4,0
D - Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	25,3	18,1	43,5

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficacité non identifiés encore et des réductions de coûts ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

23. En raison du caractère normatif et collaboratif de la majeure partie des activités engagées au titre de l'Objectif stratégique D et de la demande toujours forte des États Membres dans ce domaine, les problèmes, défis, hypothèses et risques identifiés dans le Plan à moyen terme et le

Programme de travail et budget actuels devraient pour l'essentiel conserver leur validité au cours du prochain exercice biennal. Toutefois, des ajustements mineurs pourraient être nécessaires au niveau des priorités.

24. L'augmentation de la fréquence et de l'impact des crises alimentaires implique d'accorder une plus grande attention à la gestion proactive des systèmes de sécurité sanitaire et à l'établissement de réseaux internationaux efficaces et rapides de communication sur ces questions. L'émergence de nouveaux risques (virus), de nouveaux modes d'expression de risques connus (mycotoxines et biotoxines), de nouvelles informations sur des risques existants (migration des contaminants contenus dans les emballages), l'émergence (ou réémergence) de questions relatives à la nutrition (Valeur de référence nutritionnelle, consommation de sel et de sucre, étiquetage sur les qualités nutritionnelles) et les pratiques frauduleuses (par ex. utilisation d'additifs alimentaires non autorisés, adultération des produits alimentaires) mettent en relief la nécessité de développer les capacités d'information scientifique pour guider les politiques en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments et de disposer de systèmes de gestion dotés de la souplesse nécessaire pour s'adapter à des changements de priorités. La nécessité d'aborder la sécurité sanitaire et la qualité des aliments en termes de leur contribution à la sécurité alimentaire, par exemple en réduisant le plus possible les pertes de qualité post-récolte, représente aussi un nouvel enjeu clé.

25. L'évaluation des programmes existants comme par exemple le Fonds fiduciaire du Codex destiné à faciliter la participation des pays en développement aux travaux du Codex met en évidence la nécessité de poursuivre et de renforcer l'aide au développement des capacités et des cadres institutionnels pour la gestion de la sécurité sanitaire des aliments. En matière de renforcement des capacités, une attention plus grande doit être portée à l'élaboration et à la diffusion de documents d'orientation et d'instruments, ainsi qu'à l'établissement d'accords de partenariat avec les institutions appropriées et le secteur privé, en réduisant relativement l'effort sur la mise en oeuvre directe de formations.

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

26. Les activités au titre du D01 seront axées sur: 1) les réunions conjointes d'experts FAO/OMS sur les biotoxines, pour appuyer les travaux de la Commission du Codex Alimentarius visant à élaborer des lignes directrices pour la gestion des produits de la mer et des recommandations pour prévenir et maîtriser les contaminations; 2) une réunion d'experts sur l'évaluation du risque sanitaire d'infection virale des produits alimentaires en vue de la mise en place à l'échelle nationale d'un système de gestion axé sur les risques, conforme aux orientations pertinentes du Codex.

27. Les activités au titre du D02 seront axées sur: 1) la formulation d'avis à l'intention des décideurs politiques sur les investissements visant à renforcer les systèmes de contrôle des produits alimentaires, et sur les régimes alimentaires durables; 2) la collaboration avec les partenaires pour assurer une meilleure utilisation des informations fournies par les secteurs de la santé et de la production en vue d'orienter les politiques et stratégies en matière de sécurité sanitaire des aliments.

28. Les activités au titre du D03 seront axées sur: 1) l'établissement de partenariats avec des institutions appropriées pour l'exécution des activités de développement des capacités; 2) la diffusion des documents et outils (y compris les systèmes de traçabilité et les orientations sur les équivalences) pour le renforcement des capacités dans diverses disciplines touchant à la gestion de la sécurité sanitaire des aliments; 3) la consolidation du réseau EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments, et son intégration avec le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments FAO/OMS (INFOSAN) .

29. Les activités au titre du D04 seront axées sur: 1) l'adoption renforcée d'une approche pluridisciplinaire en vue d'améliorer l'efficacité de la gestion de la sécurité sanitaire à tous les

stades de la filière alimentaire; 2) l'évaluation des pertes de qualité post-récolte dans les principales filières, et l'élaboration de normes visant à réduire ces pertes.

VI. Objectif stratégique F - Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques, et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (en millions d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Ressources extra-budgétaires	Total
F01 - Les pays encouragent et développent une gestion durable des terres	11,0	11,3	22,3
F02 - Les pays affrontent la pénurie d'eau dans l'agriculture et renforcent leur capacité à améliorer la productivité de l'eau dans les systèmes agricoles au niveau national et dans les bassins hydrographiques, y compris les systèmes hydriques transfrontaliers	11,6	31,8	43,4
F03 - Les politiques et les programmes sont renforcés aux niveaux national, régional et international pour assurer la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques	4,7	5,7	10,4
F04 - Un cadre international se met en place, et les pays ont renforcé leurs capacités pour établir un régime foncier sûr et équitable et protéger les liens de la terre avec les autres ressources naturelles, en particulier sous l'angle de sa contribution au développement rural	5,2	15,5	20,7
F05 - Les pays ont renforcé leurs capacités à relever les défis associés à l'environnement, notamment le changement climatique et les bioénergies	12,8	16,4	29,2
F06 - Amélioration de l'accès aux connaissances et de leur mise en commun, pour la gestion des ressources naturelles	9,3	4,2	13,5
F - Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques, et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	54,6	84,8	139,4

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficacité non identifiés encore et des réductions de coûts ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

30. Toutes les projections mettent en évidence la raréfaction croissante des ressources naturelles, en particulier de l'eau, des terres et des ressources génétiques. Compte tenu de la croissance démographique actuelle, des besoins énergétiques accrus et des scénarios de changement climatique, la conservation et l'utilisation durable de ces ressources requièrent une attention urgente. La nécessité d'avoir recours à une approche encore plus intégrée et pluridisciplinaire, centrée sur les moyens d'existence pour aider les petits agriculteurs à augmenter leur productivité tout en protégeant les ressources naturelles, devient pressante.

31. Il est urgent aujourd'hui que le secteur agricole se voit accorder la place qui lui revient dans les négociations menées dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), étant donné l'importance de son rôle en tant que source d'émission de gaz à effet de serre et partie intégrante de la solution au problème du changement climatique. Il est essentiel que des mécanismes de financement appropriés émergent de ces négociations, pour permettre à l'agriculture, et plus particulièrement aux petits producteurs, de s'adapter aux effets du changement climatique, de contribuer à leur atténuation et de bénéficier des technologies pertinentes. Dans le même temps, il subsiste des besoins pressants en matière de soutien et d'outils pratiques pour les activités d'adaptation et d'atténuation, notamment en ce qui concerne le programme UN-REDD (Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts), les prévisions de récolte et les technologies énergétiques sans incidence sur le changement climatique.

32. Les débats récents sur le développement à grande échelle des biocarburants et d'autres investissements internationaux dans la terre montrent bien par ailleurs la nécessité pour la FAO d'élaborer des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et de l'interface terres-autres ressources naturelles. Les défis posés par la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à travers l'utilisation accrue de technologies énergétiques qui soient à la fois sans incidence négative pour le changement climatique et abordables méritent d'urgence l'attention.

33. Les activités transversales menées au titre du programme "Aliments pour les villes" devraient continuer de porter non seulement sur l'accès à une alimentation durable mais aussi sur la protection et la gestion durable des ressources naturelles dans les villes comme aux alentours, ainsi que sur l'implication des autorités locales.

34. Le rapport sur la *Situation des ressources en terres et en eau* (SOLAW), dont la publication est prévue au cours de l'exercice biennal actuel, insistera sur la nécessité d'examiner la question des ressources naturelles disponibles dans une plus large perspective. SOLAW pourrait être le point de départ d'un dispositif renforcé de surveillance continue des ressources naturelles qui viendrait compléter les études mondiales de la FAO et influencer les politiques nationales, régionales et mondiales.

35. Suite à l'évaluation récente des activités de la FAO liées à l'eau, il est urgent de donner suite à la recommandation visant la mise en place d'une "Plateforme de la FAO sur l'eau".

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

36. Une plateforme sur l'eau pleinement fonctionnelle permettra de réunir dans un même effort tous les départements techniques et bureaux décentralisés, d'appuyer un programme de terrain de qualité et d'assurer une meilleure visibilité au rôle de l'eau en termes à la fois de productivité et d'utilisations multiples. La plateforme de la FAO sur l'eau aurait pour fonction de promouvoir l'augmentation des investissements pour une utilisation efficace de l'eau et de consolider la position stratégique de l'Organisation dans les négociations internationales ainsi que son efficacité opérationnelle (F02).

37. Dans le domaine des ressources génétiques, les priorités sont bien définies dans le programme de travail pluriannuel adopté par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) (F03). Concernant les régimes fonciers et l'accès aux ressources naturelles, une aide devra être fournie aux pays pour la mise en oeuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, qui devraient être soumises pour approbation fin 2011 (F04).

38. L'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets ainsi que les besoins énergétiques liés au développement agricole resteront des questions hautement prioritaires et appellent une série d'actions à l'échelle nationale, régionale et internationale (F05).

En outre, il est prévu de faire une plus grande place aux activités interdisciplinaires associées au programme "Aliments pour les villes" et aux approches territoriales.

39. Il est prévu d'accorder plus d'importance à la surveillance continue des ressources naturelles dans le but d'appuyer les études mondiales et les orientations de politique générale sur la gestion des ressources naturelles, et de contribuer au prochain sommet des Nations Unies (RIO+20) en 2012 qui devrait se centrer sur l'"économie verte" et réexaminer les principaux accords environnementaux internationaux (F01, F02, F03, F04 et F05).

40. En réponse à la demande des États Membres en matière de recherche et de vulgarisation, de partage des savoirs et de communication au service du développement, il est prévu d'intensifier le travail sur les orientations de politique générale et les outils concrets destinés aux acteurs des systèmes nationaux d'innovation agricole, notamment dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets (F06).

VII. Objectif stratégique G - Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (en millions d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Contributions extra-budgétaires	Total
G01 - Des analyses, politiques et services appropriés permettent aux producteurs de renforcer leur compétitivité, de se diversifier, d'accroître la valeur ajoutée et de répondre aux exigences du marché	9,8	29,3	39,1
G02 - La création d'emplois en milieu rural, l'accès à la terre et la diversification des revenus sont intégrés dans les politiques de développement agricole et rural, les programmes et les partenariats	3,0	11,0	14,00
G03 - Les politiques, les réglementations et les institutions nationales et régionales renforcent l'impact des entreprises agro-alimentaires et des agro-industries sur le développement et la réduction de la pauvreté	7,4	9,3	16,7
G04 - Les pays ont une connaissance et des capacités accrues d'analyse de l'évolution des marchés agricoles, des politiques et des réglementations commerciales au niveau international pour identifier les débouchés commerciaux et formuler des politiques et des stratégies commerciales appropriées et efficaces	21,4	2,1	23,5
G - Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	41,6	51,6	93,2

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficacité non identifiés encore et des économies ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

41. L'Objectif stratégique G vise en particulier le renforcement de la capacité des petits agriculteurs à mettre à profit les possibilités offertes par les marchés et l'amélioration de l'efficacité des marchés et des institutions. Les Résultats organisationnels sont liés à différents aspects des marchés et des politiques: intégration des petits producteurs dans les marchés (G01); emploi rural (G02); développement des entreprises agroalimentaires (G03); et marchés agricoles mondiaux et politiques commerciales (G04). La formulation actuelle de cet objectif tient compte des délibérations du Comité de l'agriculture à sa vingt et unième session, en novembre 2009, sur

toutes les questions touchant aux petits producteurs. Les liens avec d'autres activités de la FAO à l'appui du développement rural ont été rendus plus explicites.

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

42. Les stratégies et politiques en faveur de la petite agriculture (G01, G03 et G04). Le but est d'analyser les processus de développement des petits producteurs et d'identifier et de promouvoir les structures institutionnelles et les politiques les mieux adaptées pour favoriser leur insertion dans les marchés modernes, rehausser leur compétitivité, élargir leur potentiel de production, améliorer leurs conditions de travail et consolider les moyens d'existence et le développement rural.
43. L'instabilité des marchés et son incidence sur la sécurité alimentaire (G04). Le but est d'analyser l'instabilité des prix sur les marchés agricoles, à l'échelle nationale et internationale, en insistant plus particulièrement sur les options dont disposent les pays plus pauvres et plus vulnérables pour faire face aux risques accrus, à travers les analyses-pays, les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les orientations sur les politiques pour gérer les fluctuations des prix sur le marché mondial et le marché intérieur.
44. Un développement rural inclusif (G01 et G02). Le but est de proposer des cadres conceptuels et analytiques pour l'analyse des différentes modalités de transition offertes aux petits producteurs, en mettant l'accent sur les institutions rurales et les marchés du travail en milieu rural. Ces études doivent s'accompagner d'avis de politique générale sur les arrangements institutionnels et les conditions associées à un travail décent, en vue de stimuler la productivité, les revenus, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.
45. Le renforcement des entreprises agroalimentaires et des agro-industries (G03). Le but est de renforcer la capacité des secteurs public et privé à développer des entreprises compétitives, petites et moyennes entreprises en particulier, en termes à la fois de technologies et de gestion. L'accent portera aussi sur l'élaboration de stratégies pour l'agro-industrie, sur la capacité des ministères de l'agriculture et autres institutions à soutenir les agro-industries et sur la promotion des services financiers et des mécanismes d'atténuation des risques pour les chaînes de valeur.
46. Les investissements étrangers dans l'agriculture des pays en développement (G04). Le but est d'analyser la hausse récente des investissements étrangers dans le secteur agricole de pays en développement, en particulier dans les terres, sous l'angle de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté, du développement rural, de l'emploi rural, de la technologie et de l'accès aux terres et à l'eau.
47. Les politiques régionales et mondiales du commerce agricole (G04). Le but est de fournir des analyses des enjeux de négociation actuels et une assistance technique appropriée (Cycle de Doha de l'OMC) ainsi qu'une assistance sur les questions de mise en oeuvre lorsque le Cycle de Doha aura été mené à son terme.
48. Les implications du changement climatique (G01, G02 et G04). Le but est d'analyser l'impact du changement climatique sur les petits producteurs, ainsi que les implications pour les échanges commerciaux, les politiques et les arrangements internationaux.

VIII. Objectif stratégique H - Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (en millions d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Contributions extra-budgétaires	Total
H01 - Les États Membres et autres parties prenantes ont renforcé leurs capacités d'élaboration, de mise en oeuvre et de suivi de politiques et programmes cohérents pour traiter les causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	16,0	51,7	67,7
H02 - Les États Membres et autres parties prenantes renforcent la gouvernance de la sécurité alimentaire en mettant en oeuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et d'un Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé	4,2	5,9	10,1
H03 - Renforcement des capacités des États Membres et autres parties prenantes de traiter des problèmes spécifiques de nutrition dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture	3,7	2,6	6,3
H04 - Renforcement des capacités des États Membres et autres parties prenantes de produire, gérer et analyser des données, notamment statistiques, et d'accéder à ces données, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition	12,0	9,5	21,5
H05 - Meilleur accès des États Membres et autres parties prenantes aux produits et services d'analyse et d'information de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition, et renforcement de leurs capacités d'échange de connaissances	24,6	20,1	44,7
H - Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	60,5	89,9	150,4

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficacité non identifiés encore et des réductions de coûts ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

49. Les problèmes, défis, hypothèses et risques identifiés à ce jour sous l'Objectif stratégique H restent valides. Un enjeu particulier dans le contexte actuel est l'impact de la crise économique et financière mondiale sur les efforts de développement. En outre, la pauvreté observée dans les pays industrialisés pourrait avoir des répercussions plus fortes que prévu sur les perspectives et revenus des migrants économiques, en réduisant par ailleurs la demande de produits et services dans les pays moins industrialisés. Ces faiblesses systémiques impliquent d'aborder les problèmes de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans une perspective véritablement globale, à travers une analyse approfondie et des activités renforcées de plaidoyer en faveur d'une gouvernance améliorée (par ex. régulation appropriée des marchés financiers mondiaux, fourniture et utilisation plus équilibrées et plus durables des ressources énergétiques, et réduction des déséquilibres dans les chaînes de valeur mondiales). De plus, les États Membres devront développer leur résilience face aux chocs externes.

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

50. Les cinq Résultats organisationnels reflètent l'extrême diversité et le caractère pluridisciplinaire des activités prévues par la FAO dans le domaine de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'accent sera mis sur les domaines d'action suivants:

- a) Pour tous les résultats organisationnels, les partenariats avec les institutions ayant leur siège à Rome et le GCRAI seront renforcés. De plus, il importe de reconnaître aux réseaux de partage des savoirs et aux activités de plaidoyer toute l'importance qu'ils méritent, et de les renforcer.
- b) La formulation et la mise en oeuvre de politiques et programmes cohérents pour traiter les causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition s'inspireront partiellement de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (AFSI), à travers le Groupe AFSI qui a adopté les "Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable" (H01).
- c) Dans le prolongement direct de l'Évaluation conjointe FAO/PAM des systèmes d'information pour la sécurité alimentaire (ISFS), des stratégies individuelles sont en cours d'élaboration à la FAO et au PAM - en plus d'une stratégie commune (H01).
- d) L'aide à l'élaboration des politiques au niveau national et régional sera facilitée par la tenue d'une Conférence internationale sur la nutrition: 20 ans après (CIN+20) destinée à mobiliser le soutien politique et les ressources nécessaires pour réaliser les OMD correspondants (H01).
- e) Les activités liées au Droit à l'alimentation seront intensifiées, à travers le renforcement des capacités au niveau national, les avis techniques et les activités de plaidoyer. Une participation accrue de toutes les unités de la FAO sera par ailleurs nécessaire (H02).
- f) L'intégration des objectifs liés à la nutrition dans les cadres de développement agricole et les stratégies d'adaptation contribuera à la réponse à un environnement mondial changeant (changement climatique, récession mondiale, biocarburants, pression démographique) (H03).
- g) Une stratégie globale d'amélioration des statistiques et informations sur l'agriculture et le développement rural sera mise en place (remise à niveau de FAOSTAT, établissement d'un Référentiel de données statistiques, soutien aux systèmes nationaux de statistiques agricoles et développement d'un référentiel FAO des enquêtes sur les ménages réalisées en milieu rural) (H04).
- h) Une attention plus grande sera portée au renforcement des capacités des États Membres et des institutions partenaires pour la mise en place de réseaux de savoirs permettant d'améliorer l'échange d'informations pertinentes et actualisées en vue de répondre aux besoins des décideurs politiques et des experts techniques dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (H05).

51. Le soutien apporté aux pays prendra différentes formes, et plus particulièrement a) sensibilisation et développement des capacités de négociation sur des questions mondiales; b) avis sur les politiques fondées sur des données objectives concernant les interdépendances mondial-national et c) développement des capacités institutionnelles en vue de la formulation et du suivi des politiques ayant une incidence sur la pauvreté et la sécurité alimentaire dans une perspective économique globale.

IX. Objectif stratégique I: Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (million d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Contributions extra-budgétaires	Total
I01 - La vulnérabilité des pays aux crises, menaces et situations d'urgence est réduite grâce à une meilleure préparation et à l'intégration de la prévention et de l'atténuation des risques dans les politiques, programmes et interventions	4,6	54,1	58,7
I02 - Les pays et les partenaires répondent plus efficacement aux crises et aux situations d'urgence par des interventions liées à l'alimentation et à l'agriculture	2,1	51,2	53,3
I03 - Les pays et leurs partenaires ont amélioré la transition et les liens entre les situations d'urgence, le relèvement et le développement	1,1	266,9	268,0
I - Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	7,8	372,2	380,0

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficience non identifiés encore et des économies ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

52. L'Objectif stratégique I a pour objet d'étendre et d'intégrer les opérations de secours et de relèvement de la FAO à travers un cycle de programme plus global, prenant en compte les moyens d'existence des populations et leurs stratégies de résilience ainsi que la capacité des institutions, au niveau national, local et des communautés, à prévenir, protéger et restaurer les vies et les moyens d'existence, en particulier à travers les éléments ci-après:

- a) renforcement des capacités des populations et des institutions à réduire et gérer les risques de catastrophe naturelle, et à s'impliquer dans la réduction des risques;
- b) stratégies de préparation, de prévention et d'atténuation;
- c) amélioration du cadre analytique et politique à l'appui des systèmes d'alerte rapide;
- d) analyse adéquate des réponses possibles, à partir d'une évaluation globale des moyens d'existence;
- e) réponses adéquates, en temps utile et à court terme, en appliquant le principe *Primum non nocere* (Premièrement ne pas nuire) en ce qui concerne le remplacement des actifs, avec un ciblage adapté en cas de besoin; et
- f) intégrer les stratégies à long terme de relèvement et de développement des moyens d'existence dans les réponses humanitaires à court terme.

53. La logique sous-jacente à l'Objectif stratégique I n'a pas changé depuis l'adoption du Cadre stratégique, la priorité allant à:

- a) l'intégration des différents produits techniques et normatifs de la FAO dans une approche globale de la gestion des risques de catastrophe (DRM); et
- b) l'amélioration des capacités pour la planification et la programmation conjointes de la gestion des risques de catastrophe à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

54. Des crises récentes comme celle d'Haïti et les activités en cours sur la surveillance, la préparation et la prévention des catastrophes menées dans le cadre des programmes EMPRES et de l'Unité de gestion des urgences de la filière alimentaire, ont confirmé la nécessité de développer le cadre de Gestion des risques de catastrophe à l'échelle de l'Organisation, en ajustant les résultats unitaires en conséquence.

55. L'évaluation des capacités opérationnelles de la FAO dans les situations d'urgence ⁶ contient les éléments nécessaires pour prendre les mesures destinées à faire évoluer la culture de l'Organisation et ses modèles fonctionnels en vue de produire les résultats attendus au titre de l'Objectif stratégique I.

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

56. L'Objectif stratégique I et les trois résultats organisationnels (I01 préparation, I02 réponse, I03 transition) ont pour objet de s'assurer que les capacités techniques et opérationnelles de la FAO sont harmonisées et accessibles au sein d'une approche globale de la gestion des risques de catastrophe à l'échelle de l'Organisation. La FAO doit aussi veiller à ce que l'agriculture et la sécurité alimentaire soient au coeur des stratégies et plans nationaux de gestion des risques de catastrophe, à travers des partenariats étroits avec les ministères et institutions concernées. Il faudra à cet effet:

- a) augmenter les ressources extrabudgétaires pour permettre aux pays d'accéder au soutien technique et opérationnel de la FAO (défi plus difficile à relever dans un contexte global de diminution des financements destinés aux crises humanitaires et au développement, en raison de l'instabilité de l'environnement financier international);
- b) renforcer les partenariats extérieurs et accorder une forte priorité aux activités conjointes FAO-PAM en matière de sécurité alimentaire;
- c) mettre en place un programme de développement des capacités et de formation à la gestion des risques de catastrophe, destiné à la fois aux équipes-pays de la FAO et aux partenaires et interlocuteurs publics régionaux/nationaux.

⁶ PC/103/7-FC 132/10. Évaluation des capacités de la FAO dans les situations d'urgence

X. Objectif stratégique K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (en millions d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Contributions extra-budgétaires	Total
K01 - La parité hommes-femmes en milieu rural est incorporée dans les politiques et programmes conjoints des Nations Unies pour la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural	2,1	0,8	2,9
K02 - Les gouvernements mettent en place des capacités renforcées pour intégrer les questions de parité hommes-femmes et d'égalité sociale dans les programmes, projets et politiques d'agriculture, de sécurité alimentaire et de développement rural à l'aide de statistiques ventilées en fonction du sexe et d'autres informations et ressources pertinentes	2,6	5,8	8,4
K03 - Les gouvernements formulent des politiques inclusives et participatives, prenant en compte la problématique hommes-femmes, pour l'agriculture et le développement rural	3,2	6,1	9,3
K04 - La direction et le personnel de la FAO ont démontré leur engagement et leur capacité à prendre en compte la dimension hommes-femmes dans l'exercice de leurs fonctions	2,4	0,0	2,4
K - Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	10,3	12,7	23,0

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficacité non identifiés encore et des réductions de coûts ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

57. Les récentes crises économique et alimentaire ont montré que l'inégalité des sexes au niveau de l'accès aux ressources productives, terres en particulier, avait pour effet non seulement d'accroître la vulnérabilité des foyers ayant une femme à leur tête, mais aussi de contribuer de manière significative à l'augmentation du nombre de personnes victimes de malnutrition. Il est absolument essentiel que toutes les unités de la FAO prennent pleinement en compte la dimension hommes-femmes sur des questions cruciales pour la sécurité alimentaire.

58. Il est nécessaire en parallèle de renforcer au niveau des pays la capacité d'intégration des questions de parité et d'égalité sociale dans les politiques, programmes et projets visant l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural, en faisant appel à des statistiques sexospécifiques et autres informations et ressources pertinentes.

59. Enfin, l'exécution de programmes conjoints des Nations Unies ces dernières années a démontré l'impossibilité de traiter efficacement les questions de parité hommes-femmes et de sécurité alimentaire en milieu rural sans une forte composante FAO. Il est d'autant plus important de remédier à cet état de choses, en particulier dans le cadre des actions conjointes menées au niveau des pays avec d'autres partenaires, dont des institutions des Nations Unies mais aussi d'autres partenaires clés.

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

60. Trois axes seront privilégiés:
- a) Le développement des capacités pour le personnel de la FAO, et l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les activités techniques de l'Organisation, tant au siège que dans les bureaux décentralisés (bureaux régionaux et sous-régionaux) (K04).
 - b) L'appui aux pays pour la formulation de politiques inclusives et participatives, intégrant la problématique hommes-femmes, dans le domaine de l'agriculture et du développement rural (K03 et K02).
 - c) L'intégration de la parité hommes-femmes dans les programmes et politiques des Nations Unies pour la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural (K01).

XI. Objectif stratégique L - Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural

2010-11 Répartition des ressources par Résultat organisationnel* (en millions d'USD)

Résultat organisationnel	Crédits budgétaires nets	Contributions extra-budgétaires	Total
L01 - Plus grande intégration des stratégies et politiques d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durables dans les plans et cadres de développement aux niveaux national et régional	11,4	13,8	25,2
L02 - Capacité améliorée des organisations des secteurs public et privé à planifier, exécuter et inscrire dans la durée des opérations d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durable	8,3	14,1	22,4
L03 - Des programmes d'investissement publics/privés de qualité, conformes aux priorités et besoins nationaux, sont élaborés et financés	18,9	23,9	42,8
L - Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	38,6	51,8	90,4

*C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficacité non identifiés encore et des économies ponctuelles.

Questions nouvelles, enseignements tirés et évaluations

61. Le soutien de la FAO à la mise en oeuvre et au suivi de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (AFSI), qui appuie les plans d'action régionaux et nationaux dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire par le biais d'un système multilatéral fort, d'une harmonisation accrue entre les bailleurs de fonds et d'actions concertées prend de l'élan. La FAO est aujourd'hui confrontée à une demande croissante d'aide à la planification et à la formulation de programmes d'investissement pilotés par les pays, notamment dans le contexte du *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique* (PDDAA). Cette demande continuera de se faire sentir dans les prochaines années, dans la mesure où les plans d'investissement des

pays devront être déclinés en programmes dont la mise en oeuvre nécessitera l'appui de la FAO. L'Organisation a par ailleurs contribué à l'élaboration du *Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire* (GAFSP) et devrait jouer un rôle actif dans sa mise en place.

62. L'évaluation récente des activités de la FAO dans le domaine du renforcement des capacités en Afrique a mis en évidence l'importance de l'évaluation des besoins et des partenariats, qui devra se refléter dans les activités futures. La programmation des activités au titre de l'Objectif stratégique L reflètera aussi l'attention accrue portée à l'évaluation de l'impact des investissements dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural. Les activités futures se fonderont aussi sur les conclusions du rapport SOFA 2011 "*Investir dans l'agriculture*".

63. La planification des activités et l'examen par les pairs réalisé début 2010 ont mis en évidence la complémentarité des activités sur les investissements privés dans le secteur agricole menées au titre de l'Objectif stratégique G et les résultats et plans de travail de l'Objectif stratégique L.

Domaines prioritaires proposés pour 2012-13

64. Le soutien de la FAO à l'investissement continuera d'être subordonné à l'initiative des pays, et sera aussi canalisé à travers les grands partenariats de la FAO avec les Institutions financières internationales (IFI).

65. La mise en oeuvre et le suivi de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire et, plus particulièrement, le soutien du PDDAA seront au coeur des activités au cours du prochain exercice biennal. La FAO sera aussi appelée à jouer un rôle actif dans l'exécution des activités prévues au titre du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) (L03).

66. En ce qui concerne le développement des capacités en matière d'investissement, priorité sera accordée à l'établissement et à la consolidation des partenariats régionaux en vue d'accélérer les résultats, de réduire les coûts et d'inscrire ces efforts dans la durée, conformément à la stratégie de l'Organisation en la matière. Les programmes nationaux de renforcement des capacités dans le domaine de la planification des investissements devront être intégrés dans les Cadres nationaux de priorités à moyen terme (L02).

67. Le Comité du programme a sa cent deuxième session (juillet 2009) a préconisé une augmentation des ressources affectées aux résultats organisationnels L01 et L02. Cette recommandation devrait être suivie d'effet tout en maintenant l'expertise essentielle de la FAO et sa focalisation sur l'appui à la programmation des investissements à l'initiative des pays. L'expansion progressive des activités en amont et du renforcement des capacités dans le domaine des investissements continuera d'être une priorité des prochains Plan à moyen terme et Programme de travail et budget. Cela vaut en particulier pour L02 qui constitue une priorité pour la FAO mais qui ne peut bénéficier que d'un appui limité, à travers les accords de coopération avec les Institutions financières internationales.

**ANNEXE A: LA NOUVELLE APPROCHE FONDÉE SUR LES
RÉSULTATS DE LA FAO**

68. Le Plan à moyen terme sur quatre ans applique les principes des principaux éléments de l'approche fondée sur les résultats. Les principaux éléments, énoncés dans le Cadre stratégique, sont les suivants:

- *Les Objectifs globaux*, représentant les impacts fondamentaux du développement, dans les domaines du mandat de la FAO, que les pays visent à atteindre;
- *Les Objectif stratégiques*, qui contribuent à la réalisation des Objectifs globaux;
- *Les Objectifs fonctionnels*, qui fournissent l'environnement porteur pour les travaux de la FAO;
- *Les Résultat organisationnels*, qui définissent les résultats des travaux de la FAO pour chaque Objectif stratégique et fonctionnel;
- *Les fonctions essentielles*, moyens d'action fondamentaux devant être employés par la FAO pour parvenir aux résultats.

69. Les onze Objectifs stratégiques convenus dans le Cadre stratégique reflètent l'évaluation des défis à relever et des opportunités à saisir dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural. Ils expriment l'impact, dans les pays, les régions et dans le monde, qui doit être obtenu à long terme (dix ans) par les Membres sur la base d'interventions de la FAO à valeur ajoutée. Pour faire en sorte que tous les aspects des travaux de la FAO soient pris en compte dans un cadre fondé sur les résultats, des Objectifs fonctionnels complémentaires aident l'Organisation à assurer l'impact efficace de l'exécution technique, en tenant dûment compte de l'efficacité, et contribuent aussi activement à la réalisation des Objectifs stratégiques (voir Figure 1).

70. Dans le cadre des Objectifs stratégiques, les résultats de l'Organisation, plus spécifiques, représentent les réalisations attendues sur une période de quatre ans grâce à l'adoption et à l'emploi des produits et services par les pays et les partenaires de la FAO. L'identification des résultats de l'Organisation s'applique également aux Objectifs fonctionnels.

71. Les huit fonctions essentielles tirent parti des avantages comparatifs de la FAO et doivent être appliquées à tous les niveaux: mondial, régional et national. Elles sont assujetties à des stratégies élaborées visant à assurer des approches cohérentes, une coopération entre les unités organisationnelles, l'apprentissage mutuel et la recherche de l'excellence.

72. Les résultats de l'Organisation, mesurés par des indicateurs, constituent l'épine dorsale du Plan à moyen terme sur quatre ans et du Programme de travail et budget biennal, reflétant les priorités de fond retenues par les Membres (voir la *Section C* du PMT et la *Section IV* du PTB).

73. Les autres outils visant à être à la base du développement et à contribuer à la réalisation des résultats de l'Organisation et des Objectifs stratégiques sont notamment les suivants:

- les Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme qui sont élaborés de concert avec les gouvernements concertés pour axer les efforts de la FAO sur des besoins nationaux clairement identifiés;
- l'élaboration structurée et consultative de domaines d'action prioritaires sous-régionaux et régionaux, en particulier par l'intermédiaire des Conférences régionales et des Commissions régionales spécialisées; et
- à l'échelle mondiale, un nombre limité de domaines d'action prioritaires afin de faciliter la mobilisation de contributions volontaires destinées aux groupes prioritaires de résultats de l'Organisation, au moyen d'un outil de communication et de plaidoyer, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités et les cadres de politiques.

74. Lors de la mise en oeuvre, les progrès accomplis vers l'obtention des résultats de l'Organisation seront suivis et mesurés au moyen d'indicateurs. Le suivi fondé sur les résultats permettra de détecter tout élément susceptible d'empêcher la FAO d'obtenir les résultats de l'Organisation, et de procéder à des ajustements et des modifications des plans en cours d'exécution. Le contenu et la présentation des rapports d'exécution biennaux changeront de manière significative dans le cadre de la nouvelle approche fondée sur les résultats. Les rapports se concentreront sur les résultats obtenus en les comparant aux objectifs fixés dans le Plan à moyen terme et le Programme de travail et budget, plutôt que sur les activités et les produits.

Figure 1: Principaux éléments du cadre de résultats de la FAO

Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable en termes économiques, sociaux et environnementaux.

Les trois Objectifs mondiaux:

- réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

Objectifs stratégiques:

- A. Intensification durable de la production agricole
- B. Accroissement de la production animale durable
- C. Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles
- D. Qualité et sécurité sanitaire améliorées des aliments à tous les stades de la filière alimentaire
- E. Gestion durable des forêts et des arbres
- F. Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et réponses améliorées aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture
- G. Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural
- H. Sécurité alimentaire améliorée et meilleure nutrition
- I. Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles
- K. Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision dans les zones rurales.
- L. Investissements publics et privés accrus dans l'agriculture et le développement rural

Objectifs fonctionnels

- X. Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes
- Y. Administration efficiente et efficace.

Fonctions essentielles

- a. Suivi et évaluation des tendances et perspectives à moyen et long terme
- b. Collecte et fourniture d'informations, connaissances et statistiques
- c. Élaboration d'instruments internationaux et de normes
- d. Options et avis en matière de politiques et de législation
- e. Appui technique au transfert de technologies et au renforcement des capacités.
- f. Sensibilisation et communication
- g. Interdisciplinarité et innovation
- h. Partenariats et alliances

ANNEXE B: RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE/ 2010-11

B.1. Répartition des ressources par Objectif stratégique/fonctionnel et par Résultat organisationnel ⁷ (en millions d'USD)

Objectif stratégique /fonctionnel	RO 1		RO 2		RO 3		RO 4		RO 5		RO 6		Total		
	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires			
A	19,4	41,9	13,9	11,7	7,2	9,4	9,8	129,1	-	-	-	-	50,4	192,1	242,5
B	11,0	21,3	12,5	126,9	6,6	6,7	2,5	-	-	-	-	-	32,6	155,0	187,6
C	19,3	11,8	7,8	11,1	7,7	23,7	10,0	11,1	5,5	21,5	6,8	8,5	57,1	87,7	144,8
D	13,5	5,4	3,5	1,2	4,4	11,4	3,8	0,1	-	-	-	-	25,3	18,1	43,5
E	9,8	28,0	6,0	1,3	6,8	16,5	6,0	6,4	7,5	17,9	7,5	7,9	43,6	78,1	121,7
F	11,0	11,3	11,7	31,8	4,7	5,7	5,2	15,5	12,8	16,4	9,3	4,2	54,6	84,8	139,4
G	9,8	29,3	3,0	11,0	7,4	9,3	21,4	2,1	-	-	-	-	41,6	51,6	93,2
H	16,0	51,7	4,2	5,9	3,7	2,6	12,0	9,5	24,6	20,1	-	-	60,5	89,9	150,4
I	4,6	54,1	2,0	51,2	1,1	266,9	-	-	-	-	-	-	7,8	372,2	380,0
K	2,1	0,8	2,5	5,8	3,2	6,0	2,4	0,0	-	-	-	-	10,3	12,7	23,0
L	11,4	13,8	8,3	14,1	18,9	23,9	-	-	-	-	-	-	38,6	51,8	90,4
X	45,0	9,7	93,0	4,2	24,7	1,2	62,8	3,2	-	-	-	-	225,5	18,3	243,8
Y	69,6	12,7	27,6	3,7	25,7	2,2	-	-	-	-	-	-	122,9	18,6	141,5
Progr. Repr. de la FAO													88,2	14,2	102,4
Prog. de coop. technique													111,7	-	111,7
Imprévus													0,6	-	0,6
Dépenses équipement													27,1	-	27,1
Dépenses de sécurité													24,9	0,8	25,7
<i>À déduire: autres gains d'efficience non identifiés et économies ponctuelles</i>													(22,8)	-	(22,8)
Total													1 000,5	1 245,9	2 246,4

⁷ C 2009/15 Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, Annexe III après ajustement par rapport au niveau du budget approuvé, y compris les hausses de coûts et avant affectation des gains d'efficience non identifiés encore et des économies ponctuelles.

B.2. Répartition des ressources par Objectif stratégique/fonctionnel et par Résultat organisationnel (en pourcentage)

Objectif stratégique /fonctionnel	RO 1		RO 2		RO 3		RO 4		RO 5		RO 6		TOTAL		Total
	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	Crédits budg. nets	Contribut. extra budgétaires	
A	39%	22%	28%	6%	14%	5%	20%	67%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%
B	34%	14%	38%	82%	20%	4%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%
C	34%	13%	14%	13%	14%	27%	17%	13%	10%	25%	12%	10%	100%	100%	100%
D	53%	30%	14%	7%	17%	63%	15%	1%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%
E	23%	36%	14%	2%	16%	21%	14%	8%	17%	23%	17%	10%	100%	100%	100%
F	20%	13%	21%	37%	9%	7%	9%	18%	23%	19%	17%	5%	100%	100%	100%
G	24%	57%	7%	21%	18%	18%	51%	4%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%
H	26%	58%	7%	7%	6%	3%	20%	11%	41%	22%	0%	0%	100%	100%	100%
I	59%	15%	26%	14%	14%	72%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%
K	20%	6%	25%	46%	31%	48%	24%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%
L	30%	27%	21%	27%	49%	46%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%
X	20%	53%	41%	23%	11%	7%	28%	17%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%
Y	57%	69%	22%	20%	21%	12%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	100%